

846

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. André LEBERT tendant à la modification des articles 36 et 43, paragraphe 4, de la loi du 25 ventôse an XI, modifiée par la loi du 12 août 1902, au bénéfice des aspirants au notariat, présents, mobilisés ou appelés sous les drapeaux pendant la guerre. (N° 488, année 1918.)

(Nommée le 23 janvier 1919.)

MM.

- 1^{er} BOREAU : LEMARIÉ.
- 2^e — MILAN. S
- 3^e — Eugène GUÉRIN.
- 4^e — GABRIELLI.
- 5^e — LEBERT.
- 6^e — CORDELET. P
- 7^e — MILLIARD.
- 8^e — Charles CHABERT.
- 9^e — MARTINET.



1

COMMISSION

relative au bénéfice des aspirants au no-
-tariat mobilisés.

Cette Commission a nommé :

Président : M. Cordet

Secrétaire : M. Melain

Rapporteur : M. Lebert

Le Secrétaire

Melain

Le Président

Cordet